

Calendrier

Secrétariat de l'Union

jeudi 17 février 2022
14h30

Commission Exécutive de l'Union

Mercredi 23 mars 2022
14h30

Formation cph 94

session 7 au 11 mars 2022
thème : contrats cdd et temporaires

RENOUVELLEMENT T des conseil

cpam94 mi avril
caf94 fin mars

Formation syndicale CALENDRIER 2022

en ligne sur notre site
avec le formulaire d'inscription
- DECOUVERTE : stage complet
- NEGOCIER
- ECONOMIE

SITE INTERNET UD FO 94
www.fo94.fr

notre site a été remodelé et rafraîchi avec ses rubriques habituelles, communiqués, formation syndicale, documentations, publications, etc.....

RENOUVELLEMENT CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Le compte à rebours du renouvellement des conseils de prudhommes est lancé avec ce **SECOND APPEL interne à candidature**. Pour mémoire, le mandat de 4 ans prendra effet fin 2022, date de nomination pour une mandature 2023/2026.

L'Union Départementale FO 94 invite les syndicats et sections à faire acte de candidature à l'aide du **FORMULAIRE COLLATIONNEMENT/POTENTIEL** publié en janv2022 dans ses colonnes Courrier de l'ud, et ce sur les 4 sections industrie, commerce, activités diverses et encadrement.

Sur proposition des syndicats, et après un bilan avec les sortants, la Commission Exécutive de l'Union arrêtera

sièges à répartir entre OS/représentativité	INDUSTRIE	COMMERCE	ACT DIVERSES	ENCADREMENT	AGRI	TOTAL CPH coll.salariés
conseil CRETEIL	12	37 (+10)	23 (+6)	21	4	97
conseil VSG	7	17 (+6)	5 (+1)	8		37

les listes des désignations sur les 4 sections dont le nombre de sièges augmente pour le commerce et les activités diverses.

La déclaration sera faite en ligne par l'Union départementale avec une application informatique dédiée, et les candidats doivent se préparer à compiler leur dossier (pièce d'identité valide,

DATE A RETENIR

25^{ème} CONGRES CONFEDERAL

Rouen 30 mai au 3 juin 2022

ouverture des travaux lundi 30 mai 10h :
installation du Congrès



déclaration des délégués et inscriptions sur le site e-fo.fr à compter du 1er février

base mandat/voix cotis 2017 à 2020, être à jour des cotisations

POUVOIR D ACHAT ET SALAIRES

INFLATION +2.8% en 2021, et +4% prévu en 2022, le maintien du pouvoir d'achat avec des augmentations générales de salaires, pensions et minima sociaux, smic et dégel du point d'indice des fonctionnaires est une revendication légitime vu la hausse du coût de la vie (énergie, produits pétroliers, alimentation, blé, mutuelle complémentaire, etc....).

La mobilisation du 27 janvier est une nécessité salariale, sociale, économique à l'obtenir tant dans les négociations annuelles obligatoires du privé, que de l'Etat patron pour les fonctionnaires.

Ci joint **discours de YVES VEYRIER** lors de la manifestation parisienne batille/bercy et **communiqué URIF FO**

Hausse des prix des carburants : FO appelle à généraliser la prime transport

Alors que les cours du pétrole atteignent leur plus haut niveau depuis 2014, la hausse des prix des carburants qui en résulte vient une nouvelle fois impacter fortement le pouvoir d'achat des salariés, en particulier les plus modestes.

Outre que cette situation justifie la nécessité d'une augmentation générale des salaires, la Confédération générale du travail Force Ouvrière renouvelle sa revendication d'une mise en œuvre systématique du dispositif de « prime transport », aujourd'hui dépendante du seul niveau de l'entreprise.

En effet, cette hausse des prix à la pompe pèse d'autant plus lourd dans les budgets de ceux – nombreux – qui n'ont d'autre choix que d'utiliser leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail. La prime transport a pour objectif de compenser ce coût pour ces salariés à l'image de la prise en charge d'une partie du coût des transports en commun.

A cette fin, FO en avait déjà appelé, en s'adressant au Premier ministre en octobre dernier, à ce que soient prises les mesures permettant de généraliser ce dispositif.

Les négociations devraient porter sur un cadrage minimum au niveau national interprofessionnel et à tout le moins au niveau des branches afin de s'assurer que le plus grand nombre de salariés concernés puisse bénéficier d'une « prime transport », dont le plafond devrait être relevé à cette même occasion.

FO appelle parallèlement à l'élargissement et l'augmentation de l'aide à la mobilité pour les demandeurs d'emploi.

MOBILISATION NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE du 27 janvier 2022 :

discours du secrétaire général Yves VEYRIER, place de la bastille au départ de la manifestation à Paris

Chères et chers camarades,

Nous sommes ici, travailleurs, salariés, manifestants, parce que nous sommes syndicalistes,

Nous sommes ici, parce que nous croyons à la force collective du salariat pour défendre ce qui fait la condition des travailleurs : le salaire !

Nous sommes ici, parce que la valeur travail, sa reconnaissance, c'est sa rémunération effective, c'est le salaire qui doit permettre à toutes et tous de vivre dignement de son travail.

Nous sommes ici, parce que nous n'acceptons pas que trop nombreux soient ceux qui malgré le travail accompli, ou parce qu'ils n'ont plus d'emploi, ou parce qu'ils sont retraités, ont tout juste de quoi se loger, ont à peine de quoi se chauffer, se déplacer, ont du mal à se nourrir correctement, sainement.

Face à l'inflation des prix, les négociations se sont multipliées, mais les conflits aussi se sont multipliés. Dans plusieurs entreprises, secteurs d'activité, des avancées ont pu être obtenues.

C'est loin d'être le cas partout !

Sur le SMIC, nous ne nous satisfaisons pas que le gouvernement se réfugie derrière un soi-disant groupe d'experts qui, en douze années d'existence, a toujours répété la même antienne, opposant le salaire à l'emploi !

Que ces experts, pour parfaire leur expertise, fassent un stage en immersion d'une année de vie au SMIC ! On verra alors s'ils trouvent toujours que le SMIC est trop élevé.

Comme nous ne nous satisfaisons pas **du gel de l'indice de rémunération** dans la Fonction publique. Les agents, nombreux, de catégorie C, de catégorie B démarrent au SMIC et restent toute leur carrière à peine au-dessus du SMIC. Comment s'étonner que l'on recrute difficilement, que l'on peine à garder les fonctionnaires sur leurs emplois dont la noblesse est pourtant de servir la Fonction publique et le service public, de servir la République !

Le salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi ! L'ennemi de l'emploi, ce sont les marchés financiers déconnectés de l'économie réelle, la spéculation financière, l'évasion fiscale et les dividendes versés sans vergogne, c'est la course à la compétitivité dans un contexte de mondialisation sans entrave aucune que ce soit sociale ou environnementale.

Mes chers camarades, le salaire, c'est aussi **le salaire différé**, la part de richesses consacrée à la santé, aux retraites, à l'assurance chômage, au logement, à la solidarité collective.

Nous sommes ici, camarades, parce que nous portons la revendication majeure de la redistribution des richesses par les salaires dans leur entièreté.

Nous appelons à **libérer les négociations collectives de salaires**, en abrogeant les dispositions de la loi travail et des ordonnances.

Nous appelons **au rétablissement de la hiérarchie des normes**, à mettre fin aux processus de sous-traitance en cascade et d'externalisation qui enferment les salariés dans des trappes à bas salaires tout au long de leur vie active, sans espoir d'en sortir !

On a beaucoup parlé des **emplois essentiels** face à la pandémie. Si nous avons pu, à force de mobilisation et de détermination, faire progresser la situation dans le secteur de la santé, trop d'emplois dans nombre de secteurs qui ne se sont pas arrêtés, ont assuré la continuité des services publics, de l'approvisionnement de la population, ceux qui ont été qualifiés de « deuxième ligne », trop d'emplois restent confinés aux bas salaires, avec des contrats à temps partiel et des contrats précaires.

Salariés des services à la personne, de la propreté, de la prévention sécurité, je ne peux pas tous les citer, vous manifestez aujourd'hui, avec nous, et nous manifestons aujourd'hui avec vous parce que la reconnaissance ne se paye pas de mots ni de bons sentiments !

et nous alertons sur **les retraites**. Nous avons mis en échec le système universel par points. Parce que nous avons raison. Nous avons raison de nous opposer à un système dont le but était de réduire le niveau des pensions et de repousser le moment de pouvoir enfin jouir d'un repos mérité. **Reculer l'âge de la retraite**, nous y sommes résolument opposés ! C'est aussi ce que nous disons aujourd'hui.

La réponse c'est la garantie pour les jeunes d'accès à un emploi pérenne à temps plein, la sortie des emplois scotchés au SMIC, à temps partiel et en contrat précaire que subissent trop souvent les femmes, le maintien dans l'emploi des seniors.

Si nous croyons à la force de la négociation collective pour faire progresser les droits des salariés, pour obtenir la progression des salaires, nous croyons à la force de la manifestation, à la force de la grève quand elle est nécessaire ! C'est là, la force collective du syndicalisme, c'est là, la force collective du salariat.

Si nous sommes là aujourd'hui, c'est parce que nous, syndicats, étions là hier et voulons affirmer que nous, syndicats, travailleurs, salariés seront là demain pour faire valoir et faire progresser les droits des travailleurs pour la justice sociale !





© F. BLANC

L'éditorial d'Yves Veyrier
Secrétaire général @YVeyrier sur Twitter

FO

ADHÉRER ET AGIR AVEC LE SYNDICAT...

Le pouvoir d'achat étant au premier rang des préoccupations des Français, on entend dire que l'augmentation des salaires, les questions sociales devraient être un sujet central de la campagne pour l'élection présidentielle à venir.

Est-on sûr que cela aille dans le bon sens? Celui d'une réponse aux attentes des salariés, celui, *a fortiori*, d'une écoute des revendications syndicales? Ne risque-t-on pas au contraire de déposséder le rôle et l'action des syndicats en leur opposant demain la légitimité conférée par le suffrage universel?

Pour ce qui nous concerne, nous n'avons eu de cesse, depuis l'été dernier, face à la reprise soutenue de l'inflation (alimentation, énergie, carburants), de mettre en avant la nécessité d'une augmentation générale des salaires, à commencer par le Smic et l'indice de rémunération des fonctionnaires.

Nous y associons celle du droit à un vrai travail pour toutes et tous – jeunes, salariés scotchés au Smic, à temps partiel, en CDD, seniors privés d'emploi sans espoir d'en retrouver –, par opposition à la réforme de l'Assurance chômage et contre les velléités du retour d'une réforme des retraites. Sur ce sujet, nous avons précisément mis en garde contre le risque d'une surenchère, d'où qu'elle vienne, de tel ou tel candidat ou du patronat, conduisant à imprégner les esprits de l'inéluctabilité d'un recul à nouveau de l'âge de la retraite. Nous nous y sommes opposés, nous y sommes opposés, nous nous y opposerons!

Nous venons de mener, avec succès, la « Semaine FO de l'adhésion syndicale », ayant pour but de sensibiliser le plus grand nombre de salariés sur l'importance du syndicat et de prendre part à son action en y adhérant.

Parce que nous croyons à la force collective du salariat pour défendre ce qui fait la condition des travailleurs : le salaire!

Parce que la valeur travail, sa reconnaissance, c'est sa rémunération effective, c'est le salaire qui doit permettre à toutes et tous de vivre dignement de son travail.

Parce que nous n'acceptons pas que trop nombreux soient ceux qui, malgré le travail accompli – c'est particulièrement vrai des salariés dits de la deuxième ligne, des services dits essentiels, de toutes celles et tous ceux confinés aux

bas salaires, à temps partiel –, ou parce qu'ils n'ont plus d'emploi, ou parce qu'ils sont retraités, ont tout juste de quoi se loger, ont à peine de quoi se chauffer, se déplacer, ont du mal à se nourrir correctement, sainement.

Parce que le salaire, c'est aussi le salaire différé, la part de richesse consacrée à la santé, aux retraites, à l'Assurance chômage, au loge-

ment... à la solidarité collective.

Lors de la mobilisation le 5 octobre, comme pour ce 27 janvier, nous avons voulu signifier que, sur nos revendications, aujourd'hui, demain, après demain... les salariés peuvent et pourront compter sur FO pour défendre sans relâche leurs droits.

***Notre force collective
pour défendre ce qui
fait la condition des
travailleurs : le salaire!***



Action de tractage organisée par l'Union régionale Île-de-France de FO, dans le cadre de la « Semaine de l'adhésion », le 18 janvier 2022 à Paris, place de la République.

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr